

Regards
de

#109
MAI 2021

L'ISLE-ADAM

VILLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES TROIS FORÊTS



**SÉCURITÉ ET CIVISME,
CONDITIONS DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE**

P.14



L'Isle-Adam



ville fleurie



L'Isle-Adam *en fleurs*

*Je participe à l'embellissement de ma ville,
je m'inscris au concours des jardins et balcons fleuris !*



lisleadamenfleurs@ville-isle-adam.fr



Chères Adamoises, Chers Adamois,

Ces derniers mois, bien que toujours aussi éprouvants pour nos vies, nous apportent désormais des motifs d'espoir et des perspectives de retour progressif à une situation moins contraignante.

D'abord grâce à la réouverture des écoles et celle plus progressive de nos commerces, de notre cinéma, de nos espaces culturels et associatifs, de nos restaurants. Nous continuerons à les accompagner, dans la mesure de nos moyens, notamment en autorisant des terrasses extérieures de manière temporaire là où les emplacements le permettent et où les conditions de sécurité sont respectées. Nous resterons vigilants quant à la préservation de la tranquillité publique.

Mais aussi car nous avons des raisons d'espérer dans l'accélération de la campagne de vaccination laquelle reste notre unique porte de sortie dans cette crise qui n'aura que trop duré. Une campagne de vaccination animée dans notre ville grâce à l'engagement sans faille et le dévouement exemplaire de tous les agents de l'hôpital de L'Isle-Adam - Parmain et de ses bénévoles, malgré l'impatience que suscite parfois le rythme des rendez-vous proposés dicté par la cadence des livraisons de doses de vaccins par l'Agence Régionale de Santé.

Cette crise ne doit cependant pas nous faire oublier nos missions fondamentales. Bien au contraire. L'une de ces missions est la préservation de notre cadre de vie, évidemment liée à la maîtrise de la croissance de la commune. Les dernières statistiques officielles de population qui me sont parvenues il y a quelques semaines font, à ce titre, état d'une très légère progression de notre démographie, à 12.200 habitants au 1^{er} janvier 2021.

Ces chiffres indiquent que notre commune se développe à un rythme harmonieux et maîtrisé, conformément à notre politique exposée en transparence aux Adamois. Comme vous le savez, mes choix seront toujours guidés par la volonté de limiter la densification urbaine et l'ardeur des promoteurs pour des projets de constructions dont la ville n'est bien souvent pas à l'origine puisqu'ils reposent sur des terrains privés, et d'encadrer les nouvelles constructions autant que me le permet la loi, au travers des restrictions de notre plan local d'urbanisme. Concomitamment, nous devons également continuer à mobiliser nos efforts pour répondre à nos obligations légales en matière de logement social afin d'éviter de lourdes amendes et la reprise par le Préfet de l'attribution des permis de construire tout en prenant soin de garantir la qualité des projets proposés et la pérennité de l'équilibre adamois. Ce sont ces efforts réalisés depuis plus de vingt ans qui nous ont permis de porter le taux de logements sociaux à 20% en 2020.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro du Regards dans lequel vous retrouverez également un dossier consacré à la sécurité et à la tranquillité quotidiennes des Adamois et la présentation du budget 2021 voté à l'occasion du dernier Conseil municipal.

En espérant vous retrouver prochainement dans les rues de notre ville ou sur notre marché, plus beau marché d'Île-de-France 2021.

Bien fidèlement,

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam
Président de la Communauté
de Communes CCVO3F

SOMMAIRE

Rétrospective	4	Sortir	22
Enfance et jeunesse	5	Histoire	23
Budget	6	Vallée de l'Oise	24
Commerces et développement économique	9	Tribunes d'expression	26
Environnement et biodiversité	10	État civil	27
Cadre de vie, voirie	12	Pharmacies de garde	27
Solidarités et santé	13		
Dossier spécial : sécurité et civisme	14		
Vie associative, sports et loisirs	18		
Culture et tourisme	20		

Directeur de la publication : Sébastien Poniatowski ; **Rédacteur en chef** : Armelle Chapalain ;
Rédaction / conception : service communication ; **Crédit photos** : Mairie de L'Isle-Adam / iStock ;
Imprimerie : Passion graphic 01 83 85 60 88 ; **Distribution** : Kephia ; **Dépôt légal** : ISSN N 1157-6804 ;
Bulletin Municipal imprimé à 8200 exemplaires sur papier PEFC issu de la gestion des forêts.
Mairie de L'Isle-Adam, 45, Grande Rue - Tél : 01 34 08 19 19
Malgré l'attention portée à la réalisation de ce bulletin municipal, il est possible que d'éventuelles erreurs se soient produites. Merci de faire parvenir vos suggestions au Service Communication :
Mairie de L'Isle-Adam, 45 Grande Rue - 95290 L'Isle-Adam - communication@ville-isle-adam.fr



6 mars - Installation du Conseil Municipal des Jeunes

Le défi du mois de mars : nettoyons la nature le temps du confinement



Mars - Travaux espaces verts



1^{er} avril - Le maire remercie les forces de l'ordre pour leurs actions dans notre commune



10 avril - Cérémonie des bacheliers



Inscriptions scolaires

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018 seront scolarisés en septembre 2021.

Alors, si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école publique de L'Isle-Adam, contactez le service enfance au 01 34 08 19 09 / 19 27



JOURNÉE DE L'EUROPE

La ville organise la Journée de l'Europe le mercredi 2 juin de 11h à 17h, en visioconférence, sur la Directive relative à la réduction de l'incidence sur l'environnement de certains produits en plastique.

Les élèves de 1^{ère} européenne du Lycée Fragonard et les étudiants en Master 1 « Projets européens » de CY Université débattront comme dans une séance plénière du Parlement européen, avec la participation de l'association « Jeunes européens ».

PLACE AUX LOISIRS AVEC LE « PASS LOISIRS »

Le service jeunesse propose aux jeunes Adamois de 11 à 17 ans de participer au Pass Loisirs du **lundi 12 juillet au vendredi 30 juillet 2021** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Grâce à ce dispositif, les jeunes bénéficient de nombreuses activités : en matinée en partenariat avec la ville et les associations et en après-midi animées par le centre de loisirs.

Toutes les informations seront disponibles à partir de mi-juin sur le site de la ville.

Les dossiers d'inscriptions sont à remettre à l'Accueil de loisirs Jean-Paul Nombrot, sur rendez-vous.

Infos pratiques :

- Les inscriptions se font à la semaine obligatoirement.
- Les places sont limitées dans les activités.
- Le pré-paiement des prestations se fait au service enfance au Castelrose (mairie-annexe).

Renseignements : 01 34 69 23 84



LA LIBRE EXPLORATION ÉDUCATIVE EXPÉRIMENTÉE À LA HALTE-GARDERIE

La libre exploration éducative est un mouvement de pensée qui place l'enfant dans son quotidien et vise à le rendre plus autonome, renvoyant au « Aide-moi à faire seul » de Maria Montessori.

L'enfant a besoin de tout explorer, découvrir et manipuler.

La libre exploration éducative, c'est laisser l'enfant circuler librement en fonction de ses besoins et de ses émotions. C'est le laisser jouer d'une pièce à l'autre avec le matériel dont il a envie autant de temps qu'il le souhaite, sous le regard attentif des professionnels.

À la Halte-Garderie, l'activité peinture est proposée librement, à la demande, du matin au soir. Elle est offerte aux jeunes enfants dans un but de découverte et non d'apprentissage.

Le saviez-vous ?

La traditionnelle remise des dictionnaires aux CM2 aura lieu le samedi 12 juin à 10h au Château Conti



UN BUDGET 2021 AMBITIEUX ET COMBATIF

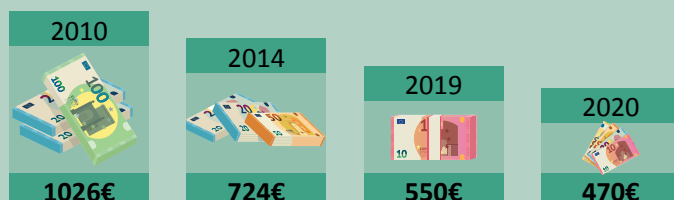
Interview de Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam

Le budget d'une ville est la traduction financière d'une politique municipale. Que doit-on retenir de ce budget 2021 qui vient d'être adopté par le conseil municipal ?

En résumé et à grands traits, notre budget en 2021 ce sont 20M€ de fonctionnement, 12M€ d'investissement, dont 5M€ de restes à réaliser, c'est-à-dire des investissements en cours ou des provisions faites sur plusieurs années pour financer les grands projets de la mandature. Ce budget traduit d'abord une gestion saine de la ville et ce, malgré un contexte général dégradé avec la poursuite du désengagement financier de l'Etat auprès des collectivités territoriales, la disparition progressive de la taxe d'habitation, la baisse des subventions et l'impact de la crise sanitaire.

Nous arrivons malgré ces conditions, à dégager un autofinancement de 4,1M€ grâce à une gestion rigoureuse de notre budget de fonctionnement, à poursuivre la réduction de l'endettement de la ville, qui s'établit à 470€ par habitant contre 952€ dans la strate des villes comparables et à contenir nos dépenses de fonctionnement avec notamment des dépenses de personnel qui ne dépassent pas 50% (des dépenses de fonctionnement), contre 58% dans la strate des villes comparables.

ENDETTEMENT PAR HABITANT



C'est cette gestion rigoureuse à laquelle je tiens et que met parfaitement en œuvre mon adjoint aux finances Michel Vray avec nos services, qui nous permet d'investir dans nos projets tout en maintenant un service public de qualité. En un mot, permettre que chaque euro dépensé soit un euro au service des Adamois.

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur le budget ?

La crise a d'abord un impact sur les recettes, qu'il s'agisse des droits de mutation ou de la perception de certaines taxes comme la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) ou les droits de terrasse que la ville a renoncé à percevoir en 2020. S'agissant des dépenses, nous prévoyons une enveloppe d'un montant de 340.000€ qui correspond à de l'achat de matériel, au coût du respect des protocoles sanitaires dans les écoles et aux dépenses imprévues. Nous allons également investir davantage afin de mettre en place les outils nécessaires pour permettre plus facilement le télétravail de nos services administratifs lorsque cela s'avérera nécessaire, de manière à garantir la continuité du service public. Et puis, il y a l'impact humain que je n'oublie pas et qui nous conduira à devoir mettre en œuvre des mesures spécifiques pour les Adamois les plus fragiles.



ENVIRONNEMENT
1 200 000€



VOIRIE ET RÉSEAUX
1 500 000€

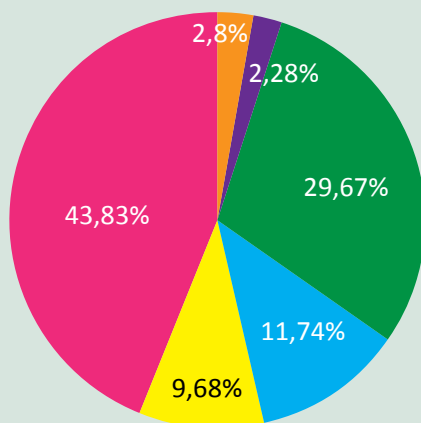
Ça, c'est le côté gestion. Mais qu'en est-il des projets concrets ?

Vous avez tout à fait raison. Un budget traduit aussi une vision municipale et des buts à atteindre dans l'année mais aussi à plus long terme. En pratique, ce premier budget de mandature est marqué par des efforts particuliers en matière de transition écologique et de biodiversité avec 600.000€ consacrés à l'isolation thermique des bâtiments municipaux (notamment dans les écoles et au centre sportif) et 1,2M€ globalement, fonctionnement et investissement confondus, à la gestion de notre environnement. Mais il se traduit aussi par un vrai effort en matière de sécurité avec une police municipale portée à 15 agents, le programme de vidéoprotection de notre Communauté de communes qui est en voie d'achèvement, notre centre de supervision urbain inauguré à l'automne dernier et l'armement en cours de la police municipale.

Nous poursuivons également en 2021 nos efforts pour investir dans nos écoles, soutenir nos associations ou encore développer la vie culturelle à travers notamment les budgets consacrés à la Scène Adamoise et au musée.

BUDGET D'INVESTISSEMENT EN DÉPENSES

- Reste à réaliser
- Frais d'études
- Subventions
- Travaux bâtiments
- Voiries
- Emprunts

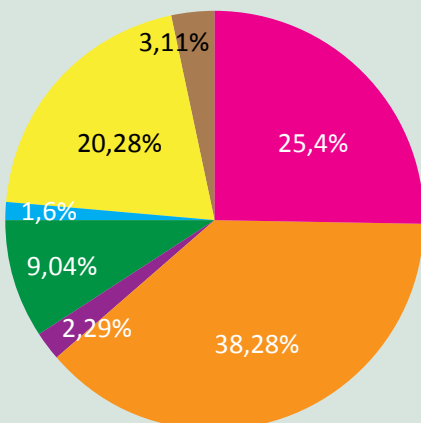


Enfin, c'est le démarrage des premiers grands projets dès cette année, avec la création d'un nouveau multi-accueil en centre-ville, la rénovation du centre communal d'action sociale Sœur Joannes et la création de notre pôle senior, la poursuite du plan vélo, la rénovation de nos voiries, la réfection de la toiture de la chapelle de la Vierge dans l'église Saint Martin et le démarrage des travaux de la nouvelle piste d'athlétisme.

Tous nos autres grands projets, qu'il s'agisse de la maison des Joséphites et de la chaussée Saint-Martin, de l'orgue de l'église, du développement de l'offre médicale ou encore de la nouvelle zone de biodiversité sont en cours d'instruction et pour certains bien avancés.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN DÉPENSES

- Charges de fonctionnement
- Charges de personnel
- Versement FNGIR*
- Autres charges
- Provision COVID
- Autofinancement dégagé
- Dotation



* Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources



ISOLATION THERMIQUE
DONT 500 000€ POUR LES ÉCOLES
600 000€



RÉNOVATION DU CCAS
ET CRÉATION DU MULTI-ACCUEIL
750 000€



PISTE D'ATHLÉTISME
440 000€

Qu'est-ce que le FNGIR ?

Pour assurer à chaque collectivité (groupements intercommunaux et communes) la neutralité budgétaire, un fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) est mis en place : les collectivités ayant des ressources excédentaires, comme L'Isle-Adam, doivent en reverser une partie aux collectivités déficitaires.

Ces projets sont-ils tous autofinancés ?

Certains de ces projets le sont mais d'autres nécessitent évidemment des subventions que nous sollicitons, notamment auprès de la Région et dans le cadre du plan de relance prévu par le gouvernement.

Mais les subventions et l'autofinancement suffisent-ils dans le contexte que vous décrivez de perte d'autonomie financière des collectivités ? Allez-vous augmenter les impôts ? Recourir à l'emprunt ?

La municipalité n'a pas augmenté sa fiscalité depuis 2014. Or, pendant cette période, la dotation de l'Etat a baissé de 1M€ chaque année et continue de baisser plus modestement, avec moins 40.000€ en 2021. Quant à la Taxe d'habitation, en 2023, elle sera définitivement supprimée pour le tiers des foyers adamois qui la paient encore. Les collectivités territoriales auraient, soit dit en passant, dû percevoir une compensation à l'euro près, sauf que la base choisie est celle de l'année 2017, laquelle ne tient compte ni de l'évolution de la population ni de l'augmentation du coût de la vie.

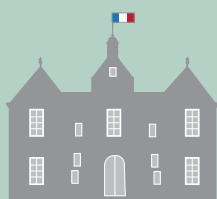
Aussi, j'ai décidé de proposer au conseil municipal d'augmenter légèrement de 1,32% la taxe foncière qui est à L'Isle-Adam l'une des plus basses du département. L'enjeu pour notre collectivité étant, avec cette hausse, de pérenniser notre autofinancement et de financer nos investissements. Quant à l'emprunt, même s'il sera sans doute utile pour financer certains de nos projets, il n'est pas prévu en 2021.

Impôts et taxes
14.100.000 €



Autofinancement
4.133.000 €

Dotations
3.012.560 €



Revenus et redevances
240.000 €

Produits de services
1.260.000 €



Intérêts et remboursement d'emprunts
1.218.000 €

Pouvez-vous conclure sur le bilan que vous tirez de cette première année de mandat de l'équipe municipale, dans un contexte très particulier ?

Je ne parlerai pas de bilan mais plutôt de point d'étape. Et ce que j'éprouve, c'est d'abord beaucoup de fierté et de reconnaissance pour mon équipe municipale mais aussi pour tous les agents de la ville. Chacun tient sa place, chacun donne le meilleur de lui-même avec l'objectif d'offrir aux Adamois les meilleurs services possibles et d'être réactif face aux circonstances. Le mot équipe a pris vraiment tout son sens. Je suis reconnaissant aussi aux nombreux bénévoles qui se mobilisent dès que les circonstances l'exigent depuis maintenant plus d'un an pour mettre en œuvre les actions que requiert la situation sanitaire. C'est cette mobilisation qui donne toute son âme à notre ville.

Mon objectif pendant cette crise sanitaire est de faciliter, autant que nous le pouvons, la vie des Adamois en nous montrant à la hauteur de leur confiance, en assurant la continuité du service public et en aidant chacun à traverser ces moments si difficiles de la meilleure façon possible. Mais au-delà de la gestion de cette crise sanitaire qui nous a largement mobilisés et continue de nous mobiliser, nous avons aussi entamé la mise en œuvre de notre programme de mandature à un rythme soutenu et avec enthousiasme.



PATRIMOINE
800 000€



PISTES CYCLABLES
200 000€



CULTURE
515 000€



LE MARCHÉ DE L'ISLE-ADAM EST SACRÉ « PLUS BEAU MARCHÉ D'ÎLE-DE-FRANCE » EN 2021 !

Une première et magnifique étape franchie qui nous ouvre la porte du concours national.

Pour que le marché de L'Isle-Adam devienne le « Plus beau marché de France », rendez-vous sur le site <https://votreplusbeaumarche.fr/marche/marche-de-isle-adam> pour départager les 24 marchés régionaux lauréats en lice jusqu'au 24 juin.

Un grand merci à tous pour votre soutien et votre participation !

Votez avant le 25 juin

Retour sur la 2^e édition du marché des producteurs et des terroirs
Samedi 22 mai



ANIMATIONS LES DIMANCHES AU MARCHÉ !

De nombreuses animations rythmeront vos dimanches au marché :

- **Vendredi 11 juin** : Marché nocturne
- **Dimanche 20 juin** : Fête des Pères (30 airpods à gagner)
- **Dimanche 11 juillet** : Fête nationale
- **Dimanche 19 septembre** : Rentrée scolaire (cabas personnalisés à gagner)



L'OPÉRATION « TERRASSES » RENOUVELÉE !

Afin de soutenir les restaurateurs et de les accompagner dans la relance de leur activité, la Municipalité a renouvelé l'opération « terrasses ».

Des autorisations de terrasse ont été accordées aux restaurants, sous réserve que les lieux le permettent et que la sécurité et la tranquillité publiques soient respectées.

Durement impacté par de longs mois d'arrêt d'activité, ce secteur est essentiel à la vitalité de notre commune et à son rayonnement touristique et culturel.

NOUVEAUTÉS

- **Au Marché**
Nouveau traiteur italien
Piazza Roma
- **En ville**
Déborah Maline
Avocate au barreau du Val d'Oise
27 Grande Rue
01 34 55 99 83 - 06 71 62 68 64
d.maline@avocat-dm.com
Couverture-Zinguerie
Alain Jobert - AJC Couverture
20 bis Avenue des Bonshommes
06 09 94 50 45
ajccouverture95@gmail.com
PMP Décor
Rénovation - Décoration
29 avenue Michel Poniatowski
Cour du Bois Joli
07 88 56 36 82 - 06 89 55 84 73
contact@pmpdecor.fr
E-Way to go
Vente et réparation de trottinettes électriques
29 avenue Michel Poniatowski
Cour du Bois Joli
06 70 44 39 01 - 01 34 55 93 75
contactcyclovert@gmail.com





JOURNÉE DE LA BIODIVERSITÉ

Samedi 8 mai, vous avez été très nombreux à venir rencontrer les professionnels, agents municipaux et bénévoles de l'IASEF qui font vivre, entretiennent et embellissent la zone de biodiversité de la Rosière.

Sous forme de petits groupes ou en famille, les visiteurs ont pu bénéficier des conseils et savoir-faire des différents intervenants. Un parcours découverte permettait de se renseigner sur les différents habitats et animaux qui peuplent la Rosière (les ruches, la prairie accueillant la vache, les moutons et les chèvres, les nichoirs à oiseaux et chauves-souris), le nouvel aménagement de la frayère à brochets et la gestion de cette zone.

Un rallye était proposé aux enfants, qui devaient répondre à des questions à l'aide des panneaux informatifs. Près d'une centaine de diplômes ont été distribués ! Un atelier de création de bougies était aussi en place près du rucher. Les participants sont repartis avec un pot de miel produit par les abeilles de la Rosière.

Au cours de cette journée, les agents des espaces verts ont également distribué les bulbes provenant des précédents massifs municipaux.



BATRACIENS ET REPTILES, AU CŒUR D'UN PROGRAMME DE PRÉSERVATION

Parce que la sauvegarde de la nature, de l'environnement et de la biodiversité sont essentiels, la Ville et l'association Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts (IASEF) mènent de nombreuses actions en vue de préserver certaines espèces animales. Fin février, des panneaux prévenant les automobilistes de la migration des batraciens de la forêt vers l'étang des Trois Sources, ont été installés.

Sur la zone de biodiversité de la Rosière, l'IASEF a mis en place des plaques à reptiles en caoutchouc, non visibles des promeneurs, visant à contrôler la présence de certaines espèces. Deux abris destinés à la micro faune, pour amphibiens et reptiles, sont également en cours de construction sur le site de la Rosière.

Le saviez-vous ?

L'apiculteur M. Camizuli a installé à la Rosière une dizaine de ruches.

Son miel est en vente à l'Office de tourisme.



UNE NOUVELLE DISTINCTION FLEURIE POUR LA VILLE DE L'ISLE-ADAM



La ville de L'Isle-Adam fait partie des 12 communes que la Région Île-de-France a souhaité mettre à l'honneur.

Au regard de la crise sanitaire et à cette année si particulière, le Conseil régional a choisi de décerner un Prix Spécial « Fleurs et Paysages Solidaires » pour souligner la mobilisation et les efforts des équipes municipales dans l'embellissement du cadre de vie des territoires et ce malgré le contexte sanitaire. L'Isle-Adam est lauréate !

Un grand bravo à toute l'équipe des espaces verts de la ville qui contribue chaque jour à embellir notre si beau cadre de vie adamois !



« POTAGEONS ENSEMBLE », UN PROJET SOUTENU PAR LES ADAMOIS !

■ JARDIN PÉDAGOGIQUE

Vous avez été nombreux à soutenir le projet de création d'un jardin pédagogique pour les enfants de L'Isle-Adam au sein des jardins familiaux, dans le cadre du projet « Potageons ensemble ».

Grâce à votre implication, la Municipalité a obtenu pour cette 2^e session du Budget Participatif Écologique de la Région Île-de-France un budget de 7457€. Grâce à cette aide financière, la ville va pouvoir créer un jardin pédagogique avec des équipements de qualité et durable, pour les enfants adamois.

■ CARRÉS POTAGERS

Les premiers carrés potagers installés dans le quartier de la Garenne marquent le démarrage du programme « Potageons ensemble ».

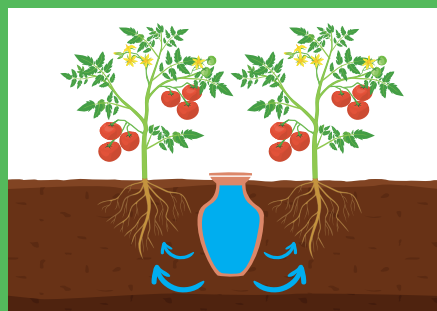
Deux autres bacs seront installés dans la serre de la résidence seniors Les Villages d'Or.



LES ENTRÉES DE VILLE



L'équipe des espaces verts participe activement à l'embellissement de notre cadre de vie et notamment aux entrées de ville : un nouveau projet de décoration en haut de l'Avenue de Paris est en cours.



OYAS : LA MICRO-IRRIGATION MISE EN PLACE AUX ENTRÉES DE VILLE

Une technique d'irrigation par pot d'argile, vieille de plus de 4000 ans, est remise au goût du jour à L'Isle-Adam en haut de l'avenue de Paris !

Les oyas (ou ollas en espagnol, qui veut dire « pots ») sont des poteries en terre cuite que l'on enterre jusqu'au col. Microporeux, les oyas diffusent lentement l'eau jusqu'aux racines des plantes qui viennent se coller à leurs parois. Quand la terre commence à se dessécher autour des pots, par effet de capillarité, elle absorbe l'eau des poteries et la zone autour s'humidifie.

L'arrosage par Oyas est l'un des systèmes d'irrigation les plus écologiques, fonctionnels, pratiques et faciles à utiliser aujourd'hui. 100% naturelles, ces poteries permettent des économies d'eau exceptionnelles (de 50 à 75%), un apport en eau trois fois moins fréquent mais également une meilleure santé des plantes.



CAP SUR PORT L'ISLE-ADAM

Réouverture de l'avenue Paul Thoureau à la circulation depuis mars

Après 6 mois de travaux, la dernière tranche de l'avenue Paul Thoureau a été terminée début mars.

600 m de voie ont été refaits entièrement à neuf, intégrant une piste cyclable bi-directionnelle et une bande cyclable sur le dernier tronçon, la création de trottoirs et la reprise de l'assainissement. Un axe indispensable pour desservir le nouveau quartier du Port, mais également utile aux habitants de la Garenne.

Afin d'éviter un flux trop important de véhicules, préserver la tranquillité des riverains et assurer la sécurité des cyclistes, la portion entre l'avenue des Carrières de Cassan et l'avenue du Cadran est en sens unique.

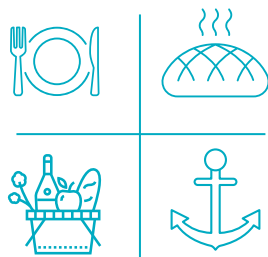
Promenade piéton

La Ville lance une expérimentation à partir du 12 juin et jusqu'à fin août, pour fermer à la circulation cet axe entre la rue du Cadran et le Clos du Martin Pêcheur les samedis, dimanches et jours fériés. La rue sera exclusivement réservée aux promeneurs, piétons et cyclistes. Selon le résultat de cette expérimentation, la mesure pourra être renouvelée au printemps prochain.

L'arrivée du premier bateau !

Vendredi 5 mars, le premier bateau de Port L'Isle-Adam est arrivé ! Un Four Winns Vista de 7 mètres appartenant à des nouveaux habitants du Port. Un moment fort dans l'Histoire adamoise.

LE PREMIER PÔLE COMMERCIAL PREND FORME !



Très prochainement, vous découvrirez :

- 4 restaurants :
la Fourmi (traditionnel)
la Tropicienne
la Trattoria (italien)
l'Eleven
- 1 boulangerie : Savary
- 1 supérette : G20
- 1 auto-bateau-école : Adam's conduite
- 1 concept store

“

La fête des voisins est un rendez-vous adamois de grande convivialité très attendu qui reprend cet été.



Gaëlle Demars
Conseillère municipale en charge de la fête des voisins



FAÎTES LA FÊTE AVEC VOS VOISINS !

Si vous n'avez encore jamais cultivé l'art du « Bien voisiner », lancez-vous ! Et que cette fête soit le point de départ d'un nouvel art de vivre ensemble.

Organiser la Fête des Voisins est très simple : il suffit de le décider !

Le jour de la fête, tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à boire ou à manger.

Ces rencontres s'étalent de juillet à septembre.

Contact : Gaëlle Demars au 01 34 08 19 50



PARKING DU CHÂTEAU CAMUS

Réfection de 22 places de stationnement dont 1 PMR et du réseau d'évacuation d'eau. Bientôt de nouveaux espaces verts viendront agrémenter le parking du Château Camus.

FORTES CHALEURS

Adopter les bons réflexes !

- Buvez de l'eau et restez au frais
- Evitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Humidifiez-vous le corps et ventilez-vous
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches
- Evitez les efforts physiques



PLAN CANICULE

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle de la région. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise tous les étés, afin de recenser les personnes les plus exposées aux conséquences sanitaires d'une éventuelle vague de chaleur. Que vous viviez seul ou en couple, si vous êtes une personne de plus de 65 ans, reconnue inapte au travail ou un adulte handicapé, n'hésitez pas à vous faire recenser.

Vous serez contacté par le service social en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la Préfecture, consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres afin de vérifier votre bon état de santé et pour vous rappeler les mesures préventives simples à observer.

Inscription au CCAS au 01 34 69 03 29 ou par mail centre.social@ville-isle-adam.fr.

Cette inscription relève d'une démarche volontaire mais chacun a la possibilité de signaler au CCAS une personne isolée.

UNE ÉQUIPE MOBILE MISE EN PLACE POUR LA VACCINATION

Une équipe mobile a été lancée mercredi 3 mars par l'hôpital Chantepie-Mancier avec l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé, pour vacciner les personnes âgées de plus de 75 ans logées en résidences autonomes dans l'Ouest du Val d'Oise. Elle est composée d'un médecin, d'une infirmière et d'un personnel administratif.

Cette équipe est complémentaire de l'équipe mobile d'Auvers-sur-Oise qui vaccine à domicile des seniors en grande dépendance (GIR1 et GIR2).



COVID-19 CENTRE DE VACCINATION

Hôpital Chantepie-Mancier
9 rue Chantepie-Mancier, L'Isle-Adam

www.doctolib.fr

Centre de vaccination L'Isle-Adam

ou 06.59.10.39.06

de 9h à 12h et de 13h à 16h



Un nouveau médecin généraliste

Dr Virginie de Sainte Méréville
2 rue Mellet - Carré Mansart

Prise de rendez-vous via Doctolib

SÉCURITÉ ET CIVISME, CONDITIONS DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Maintenir la sécurité et la tranquillité des Adamois est une préoccupation de chaque instant. La petite délinquance et les incivilités doivent faire l'objet d'une vigilance et d'une lutte quotidienne. Entre le Commandement, la Brigade de Gendarmerie, la Garde républicaine et la Police municipale, toutes les forces de l'ordre travaillent en transversalité afin que L'Isle-Adam continue d'être une ville où il fait bon vivre.

LA POLICE MUNICIPALE

La Police municipale est présente 7 jours/7 et 365 jours par an. De manière générale, le service fonctionne sur une amplitude horaire de plus de 12 heures par jour, avec des horaires modulables en été et en hiver pour mieux répondre aux besoins des Adamois. Ce sont deux équipes qui se relayent, plus deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui contrôlent le respect du stationnement et participent à la sécurité des administrés.

Les moyens d'actions et d'interventions sont nombreux :

- 2 véhicules légers sérigraphiés, dont un hybride,
- 4 motos 125 cm3,
- 4 VTT à assistance électrique,
- des moyens de protection et de défense récents et adaptés et de communication en lien direct avec la gendarmerie,
- des procédés informatiques et électroniques afin de gagner en efficacité et être davantage présent sur le terrain,
- des caméras individuelles.



Interview du Capitaine Anthony Terrillon, nouveau Chef de la Police municipale

La sécurité est un sujet d'inquiétude

pour la majorité de nos concitoyens. Est-ce le cas des Adamois ?

La société a tellement évolué qu'aujourd'hui la sécurité reste une préoccupation pour n'importe quel administré. Les Adamois y sont également très attachés et souhaitent vivre en sécurité chez eux et où qu'ils soient dans la ville.

D'où une forte présence des agents de la Police municipale sur le terrain ?

C'est exact. Il faut montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir. C'est en partant de ce principe que les policiers municipaux de L'Isle-Adam occupent quotidiennement le terrain et sont dans le même temps parfaitement équipés

pour répondre au besoin sécuritaire des administrés.

Autre rôle, moins apprécié des habitants, c'est la répression ?

Il ne peut y avoir uniquement de la prévention, comme il ne peut y avoir uniquement que de la répression. Il faut trouver le bon équilibre. Le policier doit savoir faire preuve de discernement et celui qui enfreint les règles doit être parfaitement conscient qu'il peut être sanctionné à tout moment !

Globalement, êtes-vous bien perçu des Adamois ?

Je suis arrivé il y a peu de temps, mais il y a une chose que j'ai déjà remarquée, c'est que lorsque vous croisez un Adamois, il vous salue systématiquement. C'est pour moi un bon signe !



UNE POLICE MUNICIPALE MIEUX ÉQUIPÉE

La municipalité a obtenu l'autorisation du Préfet pour doter les agents de la Police municipale de pistolets semi-automatiques. Ces agents seront formés dès cette année et autorisés à porter leur arme au cours du second semestre 2021.

Munis jusqu'à présent de pistolets à impulsion électrique, ces policiers seront donc bientôt équipés d'armes létales, afin de pouvoir assurer leur sécurité au cours de leurs missions quotidiennes mais également de pouvoir porter assistance et défendre tout citoyen en situation de danger.

Cette mesure s'inscrit dans la politique de sécurité lancée ces dernières années par la Ville et complète les actions déjà mises en place comme la création d'un centre de supervision urbain (CSU).

La Police municipale, laquelle, comme la gendarmerie ou la police nationale, participe quotidiennement à la sécurité des biens et des personnes, se devait d'être équipée pour effectuer l'ensemble de ses missions.



SÉCURITÉ SUR LA VOIRIE

Le nouveau CSU, situé dans les locaux de la Police municipale et financé par la Communauté de Communes, utilise les 76 caméras du dispositif de vidéo-protection pour assurer la sécurité en ville.

D'autres actions sont actuellement en cours et participent grandement à la lutte contre les incivilités :

- L'installation d'un éclairage « intelligent », avancée majeure dans la prévention nocturne, qui adapte l'intensité de l'éclairage en fonction de la présence d'un passant mettant mal à l'aise un individu qui se prépare à commettre une infraction.
- Le choix du mobilier urbain résistant pour éviter les dégradations, des plantes grimpantes sur certains murs pour ne pas laisser de la place aux tags : des exemples de nouveaux équipements publics pensés afin de prévenir toute incivilité.
- Lors de la construction des nouveaux bâtiments, la sûreté est évidemment prise en compte tout comme l'avis du référent de la Gendarmerie afin de prévenir les risques futurs.
- Dans le cadre de la mise en place de la circulation douce, des aménagements de sécurité du type « sas à vélos » sont systématiquement envisagés.

À Port L'Isle-Adam, ce sont plusieurs caméras qui, implantées de manière stratégique, quadrilleront ce nouveau quartier prochainement complétant le dispositif de vidéo-protection mis en place sur l'ensemble de la ville.

Être élu délégué à la sécurité, c'est faire le lien entre la population et les forces de l'ordre que sont notre Police municipale et la Gendarmerie Nationale. Mais c'est également celui de rechercher et de trouver des solutions au quotidien pour renforcer la sécurité des Adamois et des Adamoises. Proximité, prévention et dissuasion sont les maîtres-mots des actions que nous engageons chaque jour, pour préserver notre cadre de vie à L'Isle-Adam.



Jean-Dominique GILLIS
Conseiller municipal délégué
à la Sécurité



LA PARTICIPATION CITOYENNE

« Devenir acteur de sa sécurité »

La participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune. Des référents citoyens volontaires font le relais entre les habitants du quartier et les forces de l'ordre, Gendarmerie et Police municipale.

Correspondant Gérard Brunel,
Conseiller municipal
g.brunel@ville-isle-adam.fr

Le saviez-vous ?



Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Demander à la Police municipale ou à la Gendarmerie de surveiller votre domicile durant vos vacances.

Téléchargez la fiche de surveillance sur le site de la ville ville-isle-adam.fr et déposez-la à la Police municipale ou à la Gendarmerie au 32 Grande rue.





LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE L'ISLE-ADAM

La compagnie de gendarmerie de L'Isle-Adam, créée en 2013, est composée de 4 brigades territoriales compétentes sur leurs circonscriptions : la Brigade Territoriale Autonome (BTA) de L'Isle-Adam œuvrant au quotidien sur notre commune ; celles de Montsoul, de Persan et la Communauté de Brigades (COB) d'Asnières-sur-Oise.

Elle comprend aussi 3 unités d'appuis implantées à L'Isle-Adam, pilotées directement par la compagnie et intervenant sur l'ensemble du territoire :

- le Peloton de Surveillance et d'Intervention Gendarmerie (PSIG) - Sabre de L'Isle-Adam
- le Poste à Cheval
- la Brigade de recherches qui est une unité dédiée à la police judiciaire.

Les 190 gendarmes qui servent ainsi au sein de la compagnie de L'Isle-Adam assurent la sécurité de près de 92000 habitants répartis sur 35 communes, dont L'Isle-Adam. Des patrouilles autonomes de réservistes et des gendarmes mobiles peuvent compléter ce dispositif en renfort.



■ PSIG-SABRE DE L'ISLE-ADAM

Le PSIG-Sabre de L'Isle-Adam est l'unité « coup de poing » de la compagnie et intervient en complément de l'action des brigades territoriales.

Sa vocation principale est de lutter contre la délinquance de voie publique. Bien que la trentaine de gendarmes qui le composent œuvrent principalement de nuit, ils patrouillent également en journée sur l'ensemble de la circonscription de la compagnie. Leur action permet régulièrement d'interpeller en flagrant délit des auteurs de vols de véhicule et de cambriolages ainsi que des individus qui s'adonnent au trafic de stupéfiants.

Ils interviennent aussi en soutien aux unités de la compagnie, confrontées à des situations particulières comme des troubles à l'ordre public, des rixes ou des opérations de recherche, ainsi que dans l'exécution de mission de police judiciaire comme des interpellations domiciliaires.

La particularité de ce PSIG, appelé « Sabre », est qu'il est équipé et entraîné pour intervenir sur des tueries planifiées, notamment de type « attaque terroriste ».



OPHÉLIE FERAL
Commandante de
la Compagnie de
Gendarmerie de
L'Isle-Adam

Le commandant de brigade met en œuvre des services adaptés à son territoire et ses spécificités afin de prévenir et traiter la délinquance. À ce titre, il entretient des contacts privilégiés avec la population et les élus par le biais de partenariats comme la participation citoyenne.

■ BRIGADE DE RECHERCHES

C'est une unité de police judiciaire chargée de procéder à des enquêtes criminelles ou délictuelles d'un niveau supérieur, comme par exemple des enquêtes relatives à des réseaux de prostitution, trafic de stupéfiants ou vol de véhicules en bande organisée.



■ LA GARDE RÉPUBLICAINE

Le poste à cheval de L'Isle-Adam est un détachement de la Garde républicaine implanté depuis 1997 sur la commune et unique dans le département. Il patrouille dans les massifs forestiers afin de prévenir et réprimer les atteintes à l'environnement. Il effectue des missions de surveillance dans les zones périurbaines et pavillonnaires dans la lutte contre les cambriolages et l'aide aux recherches de personnes. Il est présent sur le marché municipal et lors des manifestations publiques sur l'ensemble des communes de la circonscription de L'Isle-Adam. Tous les ans, il participe à divers services d'honneur locaux et nationaux.



Interview du Maréchal des Logis-Chef Bruno Pitard

Comment est composée votre équipe ?

Le poste à cheval comprend 7 militaires de la Gendarmerie nationale (1 Chef de Poste, 2 Gardes et 4 Gendarmes Adjoints volontaires) qui effectuent leurs missions équestres toujours en binôme à raison de deux patrouilles par jour.

Quel contact avez-vous avec les Adamois ?

Nous entretenons des relations privilégiées avec le public. Les Adamois aiment entendre le bruit des sabots, des fers sur la route et viennent à notre rencontre spontanément. Le cheval est un animal fédérateur qui permet de créer facilement le contact avec la population.



Interview du Lieutenant Combredet, Commandant de Brigade

Pouvez-vous nous décrire vos missions ?

Les missions d'un commandant de brigade peuvent se résumer en deux principales thématiques. D'une part, il est un chef opérationnel. À ce titre, il conçoit, programme le service ou encore participe aux missions sur le terrain. De même il entretient des relations de confiance avec les autorités et notamment les élus. D'autre part, il est un chef militaire qui veille au respect de la discipline, contrôle l'action des militaires et veille à maintenir une capacité opérationnelle sur le plan matériel.

Quel contact avez-vous avec les Adamois ?

L'une de mes priorités lors de ma prise de fonction était de resserrer les liens entre la brigade de gendarmerie et la population, notamment au travers des élus. Je suis heureux aujourd'hui d'entretenir de très bonnes relations avec tous les services de la municipalité adamoise et plus particulièrement celui de la police municipale avec lequel nous développons des liens de complémentarité. Par ailleurs, lors de mes déplacements sur le terrain, je n'hésite pas à aller à la rencontre des Adamois afin de recueillir leurs témoignages ou leurs inquiétudes en matière de sécurité afin de leur apporter une réponse rapide et pragmatique.

LA BRIGADE DE L'ISLE-ADAM

La brigade de L'Isle-Adam intervient sur les territoires de L'Isle-Adam, Parmain, Presles et Nerville-la-Fôret. Elle est forte de 24 sous-officiers et de 3 gendarmes adjoints volontaires.

C'est une équipe jeune et très dynamique qui s'investit 24 heures sur 24 au service de la population. 8 officiers de police judiciaire sont spécialisés dans la constatation des infractions et la recherche de leurs auteurs. Les autres militaires sont agents de police judiciaire. Ils assurent des missions dans le domaine judiciaire ainsi que les missions dites d'interventions « police secours » ou encore de police de la route.

Livraison de la caserne de Gendarmerie et création de la rue du Colonel Arnaud Beltrame

Le nouveau casernement situé rue de Villiers-Adam va accueillir très prochainement 23 familles de la brigade implantée sur la ville afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail.

En hommage au Colonel Arnaud Beltrame, décédé au cours de l'attaque terroriste du 23 mars 2018 à Trèbes, la rue longeant le casernement jusqu'aux locaux de la Croix-Rouge portera son nom.





LA PLAGE

Véritable ensemble balnéaire avec ses cabines de plage et ses deux piscines dont l'une est entourée de sable fin, la Plage de L'Isle-Adam est la plus grande plage fluviale de France. De nombreuses activités y sont proposées ainsi qu'une aire de pique-nique ombragée pour passer une journée en plein air !

LES DATES À RETENIR*

- **Barques, pédalos et paddles** : ouverture les week-ends et jours fériés depuis le 8 mai de 14h à 18h
- **Baignade** : ouverture les samedis et dimanches à partir du 5 juin (*sous réserve des conditions météorologiques*)
- **La Plage dans son intégralité** : ouverture du 26 juin au 31 août
- **Baignade** : ouvertures supplémentaires les 4-5 et 11-12 septembre (*sous réserve des conditions météorologiques*)

**Sous réserve des mesures sanitaires et gouvernementales*

UNE NOUVELLE ANIMATION : LES JEUX AQUATIQUES !

Vos enfants vont enfin avoir le droit de jouer avec l'eau ! Un espace dédié aux tout-petits comme aux plus grands, composé d'une multitude d'animations aquatiques, vous fera passer un moment inoubliable !

LA CARTE DE PLAGE

Pour obtenir votre carte de Plage, permettant une entrée gratuite en semaine pour les Adamois de 5 à 18 ans et de plus de 60 ans, téléchargez et imprimez le formulaire d'inscription sur le site de la ville : <https://ville-isle-adam.fr/ma-ville/ville-touristique/la-plage/inscription-la-carte-de-plage> ou sur la page Facebook de la ville.

Cette demande devra être accompagnée des photocopies de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et le cas échéant, de l'ancienne carte à renouveler.

Votre dossier sera à déposer dans la boîte aux lettres de la Plage à partir du 1^{er} mai.

Le règlement de 15€ se fera au retrait de la carte à partir du 21 mai lors du premier passage en caisse.

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur le site de la ville : ville-isle-adam.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS, SAMEDI 4 SEPTEMBRE, LE RENDEZ-VOUS EST PRIS !

Faites le plein d'activités pour la rentrée avec le Forum des associations qui se tiendra le **samedi 4 septembre de 10h à 18h** au Centre sportif Amélie Mauresmo !

Lors de cette manifestation annuelle, les associations et intervenants vous conseilleront sur le choix de l'activité qui rythmera au mieux votre année. Ils répondront également à toutes vos questions.

Démonstrations, rencontres et échanges seront au rendez-vous pour cette journée conviviale.

Programme à venir sur le site de la ville : ville-isle-adam.fr



UN AVANT-GOÛT DES JEUX OLYMPIQUES DE 2024...

SEMAINE DE L'OLYMPISME

Du 21 au 25 juin, venez découvrir les sports olympiques pratiqués à L'Isle-Adam !

Près de 450 enfants des écoles élémentaires de la ville et de 6^e vont pouvoir découvrir des disciplines olympiques à travers différents parcours et ateliers proposés par les associations. Cette semaine se déroulera au Centre sportif Amélie Mauresmo (ou en extérieur au stade Philippe Grante en fonction de l'évolution sanitaire).

Cette année, la Semaine de l'Olympisme a pour thématique l'escalade. Un rocher mobile d'escalade d'une envergure de 8m permettra aux scolaires et périscolaires de découvrir cette nouvelle discipline olympique. Un tournoi de hockey, organisé au stade pour les élémentaires clôturera cette semaine de découverte.

Deux nouvelles expositions sur l'histoire des mascottes et des affiches olympiques viendront compléter les précédentes expositions (les valeurs de l'olympisme, l'olympisme et les femmes...).

Tous les participants recevront en clôture de cette semaine le **26 juin, lors de la fête des sports**, un diplôme, un passeport olympique, une

médaille ainsi que de nombreux cadeaux !

LA FÊTE DES SPORTS

Une belle occasion de se retrouver le **26 juin** au stade Philippe Grante !

Les associations sportives vous proposent de découvrir leurs activités autour de nombreuses animations. Le mur d'escalade sera transporté au stade pour que tous les Adamois puissent en profiter et une piscine sera installée pour mettre à l'honneur les sports aquatiques.

LES FRESQUES DE L'OLYMPISME

Afin de décorer le Centre sportif Amélie Mauresmo lors de la semaine de l'Olympisme, les enfants en élémentaire de l'accueil de loisirs Jean Paul Nombrot ont créé une fresque géante. L'assemblage des toiles représente la fresque officielle des Jeux Olympiques 2024. Les maternels ont, quant à eux, réalisé des créations manuelles qui seront exposées à cette occasion.

En partenariat avec l'association Le Livre en Mains, les adolescents du service jeunesse ont également

participé à la création d'une fresque représentant les différents sports olympiques.



LA VILLE AMÉLIORE VOTRE CADRE DE VIE...

Pendant cette longue période de non accueil du public dans les installations sportives, les agents du service des sports en ont profité pour effectuer des travaux de remise en peinture et de nombreuses réparations au stade et au gymnase.

À La Plage :

- réhabilitation du kiosque du mini-golf,
- réfection des cabines et vestiaires sous le bassin Record (carrelage au sol, cloisonnement...),
- réagencement des espaces verts et fleuris et préparation de la saison (sable, peinture...)

L'ISLE-ADAM, DE LA BELLE EPOQUE AUX ANNÉES FOLLES

À l'unisson de l'exposition « Pierre Gatier (1878-1944). De l'élégance parisienne aux rives de l'Oise » organisée par le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq jusqu'au 3 octobre, la Ville de L'Isle-Adam propose, à travers une saison culturelle pleine de surprises, un voyage dans le temps de la Belle Epoque aux années Folles.

EXPOSITION
D'INTÉRÊT NATIONAL 2021



MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE LOUIS-SENLECCQ

Du 2 au 11 juin, de 14h à 17h30 au Château Conti

« À la manière de Pierre Gatier... », exposition de travaux d'étudiants de l'École supérieure des arts et industries graphiques (École Estienne, Paris) dans le cadre d'un partenariat avec le musée et en relation avec l'œuvre de Pierre Gatier. Les différentes techniques de gravure chères à Gatier (l'aquatinte, la linogravure et le burin) seront revisitées par les élèves de l'École Estienne.

► L'ATELIER DU MERCREDI

Mercredi 16 juin

Gravure en taille-douce (sur rhéналon ou Tetra Brik®)

Mercredi 8 septembre

« Habillez les élégantes ! »

Pour les 6-14 ans, de 14h à 16h30

Tarifs : 7 € (4 € pour les Adamois)

Sur réservation (nombre de places limité)

► STAGES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les 7 et 8 juillet

Initiation à la linogravure en couleurs

Pour les 6-14 ans, de 14h à 16h

Tarifs : 14,5 € (8 € pour les Adamois)

Sur réservation (nombre de places limité)

Pour le jeune public : un parcours de visite adapté et un livret-jeux sont mis à disposition.

► VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION

Dimanche 12 septembre, 15h

par Caroline Bouyer, artiste et professeur de gravure à l'École Estienne (*sur réservation*)

► JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

- 15h : visite commentée de l'exposition
- de 14h à 16h : ateliers en famille
À l'atelier du musée, parents et enfants pourront venir exercer leur créativité tout en explorant l'univers de Pierre Gatier
- de 14h à 16h : animation « Jeux anciens » en partenariat avec la Ludothèque de L'Isle-Adam

Pour toute réservation, complément d'information et confirmation de la programmation contactez le Musée d'art et d'histoire Louis senlecq au 01 74 56 11 23, ou par mail : servicedespublics.musee@ville-isle-adam.fr

Le saviez-vous ?



**Exposition Pierre Gatier :
label d'intérêt national 2021**

L'exposition a obtenu le label exposition d'intérêt national 2021 décerné par le Ministère de la Culture. Elle bénéficie à ce titre du soutien exceptionnel de l'Etat.
ville-isle-adam.fr/musee



OFFICE DE TOURISME

À partir de juin - Du mardi au dimanche

➤ À VOS PINCEAUX !

Venez participer à la réalisation de la fresque « La Plage de L'Isle-Adam à la manière de Léon Fort... ».

Visites guidées au départ de l'Office de Tourisme :

- Visite de La Plage : **samedi 12 juin à 11h**
- Visite des bords de l'Oise : **samedi 19 juin à 16h.**

➤ EXPOSITION DE PLEIN AIR DE PHOTOS ANCIENNES À LA PLAGE DE JUIN À SEPTEMBRE

➤ CROISIÈRES THÉMATIQUES

Nous espérons pouvoir renouer prochainement avec notre traditionnelle saison « Croisières au fil de l'Oise »

Retrouvez toutes les animations et sorties proposées par l'Office de Tourisme Communautaire sur tourisme-isleadam.fr

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme : 01 34 69 41 99

SCÈNE ADAMOISE

➤ CINÉ-CONCERT « AU BONHEUR DES DAMES » DE JULIEN DUVIVIER

Vendredi 25 juin à 21h

Ce film, dont certaines scènes ont été tournées à la Plage de L'Isle-Adam, est un véritable hymne au progrès et à la foi en un avenir radieux et triomphant, sur fond d'histoire d'amour entre une modeste employée et son patron...

BIBLIOTHÈQUE

➤ **En juin** : table de lectures « La Belle Époque et les années Folles »

ACCUEIL DE LOISIRS

Exposition de plein air « À la manière de Gatier ». Travaux des enfants de l'accueil de loisirs.

CINÉMA LE CONTI

Projections de films en lien avec cette thématique

MAIS AUSSI...

Edition d'un coffret collector d'une dizaine de reproductions de cartes postales anciennes par l'Association *Les Amis de L'Isle-Adam* sur les thématiques de la Plage, des bords de l'Oise et des lieux emblématiques de la ville. Disponible au Musée et à l'Office de Tourisme.

SOIRÉE À LA PLAGE 16 JUILLET 2021

UNE TOILE SOUS LES ÉTOILES

En partenariat avec le cinéma Le Conti nous vous proposons de vous replonger dans l'ambiance de la Plage au début du XX^e siècle, le **vendredi 16 juillet à partir de 20h**. Cette soirée s'inscrit dans la continuité de l'exposition Pierre Gatier présentée au Musée d'Art et d'Histoire.

➤ APÉRO GUINGUETTE

Au rythme d'un orchestre et d'une animation musicale en plein air au kiosque, découvrez les airs des années 1900.

➤ RÉTRO ET GLAMOUR : LE STYLE VESTIMENTAIRE DES ANNÉES 20.

Venez vêtus de tenues emblématiques des années folles : avec une robe charleston, richement décorée, ornée de bijoux, en style cabaret ou encore en gangster afin de plonger dans l'univers des années folles...



À cette occasion, un concours photos sera lancé sur les réseaux sociaux !
N'hésitez pas à nous envoyer vos photos à communication@ville-isle-adam.fr



Pour vous restaurer, vous pouvez venir avec votre panier-repas et organiser un dîner pique-nique ou encore vous rapprocher du restaurant de la Plage.

➤ Projection en plein air de « Dilili à Paris » à 20h



De Michel Ocelot, film d'animation grand public de 2018 (95 minutes) - Gratuit

Dans le Paris de la Belle Époque, en compagnie d'un jeune livreur en triporteur, la petite kanake, Dilili, mène une enquête sur des enlèvements mystérieux de fillettes. Elle rencontre des hommes et des femmes extraordinaires (Sarah Bernhardt, Colette, Toulouse Lautrec, Marie Curie etc.), qui lui donnent des indices. Elle découvre sous terre des méchants très particuliers, les Mâles-Maîtres. Les deux amis lutteront avec entrain pour une vie active dans la lumière et le vivre-ensemble.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme au 01 34 69 41 99

SORTIR à L'Isle-Adam

Samedi 12 juin à 10h
Remise des dictionnaires
Château Conti

Vendredi 18 juin à partir de 18h
En musique à La Plage
Plage de L'Isle-Adam

Vendredi 18 juin
Commémoration de l'Appel du 18 juin
Union Nationale des Combattants UNC

Samedi 19 juin
Fête de la musique pour enfants de 3 à 11 ans
Renseignements : 07 81 96 92 10
Comité des fêtes



Dimanche 20 juin
1^{er} tour des élections départementales et régionales

Du lundi 21 au vendredi 25 juin
Semaine de l'Olympisme
Centre sportif Amélie Mauresmo

Vendredi 25 juin
Ciné concert
« Au bonheur des dames » de Julien Duvivier
La Scène Adamoise
Tarif : 20€
(10€ pour les moins de 18 ans)
Réservation Office de Tourisme : 01 34 69 41 99

Samedi 26 juin
Fête du Sport
Stade Philippe Grante

Dimanche 27 juin
Festival d'auvers-sur-oise
« Volvox brothers en famille »
La Scène Adamoise
Tarif : 10€
(gratuit pour les moins de 12 ans)
billetterie@festival-auvers.com

Dimanche 27 juin
2^e tour des élections départementales et régionales

Jeudi 1^{er} juillet
Festival d'auvers-sur-oise
« Ana Kipiani »
La Scène Adamoise
Tarif : 20€
(10€ tarif réduit)
billetterie@festival-auvers.com

Samedi 10 juillet
Festival de musiques du monde
Jazz Manouche
Steven Reinhardt et son invité surprise
Château Conti
Tarif : 20€
(10€ pour les moins de 18 ans)
Réservation Office de Tourisme : 01 34 69 41 99

Vendredi 16 juillet à partir de 20h
Une toile sous les étoiles
Cinéma en plein air « Dilili à Paris »
La Plage

Dimanche 8 août de 9h à 17h
Exposition canine nationale
Parc Manchez

Vendredi 13 août
Une toile sous les étoiles
Cinéma en plein air
La Plage

Vendredi 27 août
Une toile sous les étoiles
Cinéma en plein air « Profs »
La Plage

Lundi 30 août
Commémoration de la Libération de L'Isle-Adam
Quartier de Nogent
Union Nationale des Combattants UNC

Samedi 4 septembre
Forum des associations
Centre sportif Amélie Mauresmo

Dimanche 5 septembre à 15h
Course des baignoires

La Plage
Amicale des Commerçants de L'Isle-Adam (ACIA)

Dimanche 5 septembre
Spectacle théâtralisé « Sur les pas des Impressionnistes »
Château Conti

Samedi 11 et dimanche 12 septembre
Marché des créateurs

Le Marché des Créateurs donne la parole à l'Art sous toutes ses formes. Que vous soyez passionnés d'artisanat, d'objets et de décorations, ne manquez pas ce rendez-vous incontournable qui se tiendra pour la seconde année consécutive dans un écrin de verdure : le Parc du Château Conti, sur l'île du Prieuré.



Du samedi 11 au dimanche 26 septembre
Exposition « L'Artistique »
Château Conti
L'Artistique de L'Isle-Adam

Samedi 18 et dimanche 19 septembre
Journées du Patrimoine

Le saviez-vous ?

Visite virtuelle des collections permanentes du musée

Le musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq vous invite à (re)découvrir l'espace accueillant ses collections permanentes grâce à une toute nouvelle visite virtuelle.





LA PLAGE, FLEURON DE NOTRE VILLE...

Depuis fort longtemps, les Adamois prennent des bains dans le bras de l'Oise dit du « Cabouillet » où l'on trouve, dans un méandre, une plage naturelle dont l'accès était libre autrefois.

Le premier écrit à ce sujet date de 1822. Un arrêté de la mairie veut réglementer la tenue, ou plus exactement la nudité, des baigneurs.

La première mention d'un équipement date de 1850 et concerne l'installation de deux cabines et d'un ponton. Des cours de natation sont alors organisés sur place.

Dans les dernières années du 19^e, une série de cabines en bois est construite sur le terrain qui domine le chemin de halage, situé sur la rive gauche de l'Oise.

En 1903, pour faire face aux nouveaux besoins de la batellerie, le bras de l'Oise situé entre les deux îles devient le bras navigable emprunté par les péniches. Le bras du Cabouillet en revanche est retiré à la navigation et des passerelles en bois sont construites pour relier l'île de la Cohue à la rive gauche de l'Oise.

En 1910, Henri Supplice, un enfant du pays, comprit les avantages des bords de l'Oise pour la baignade : un cadre remarquable à proximité de la gare de L'Isle-Adam. C'est ainsi qu'il acquiert et transforme la baignade primitive pour en faire une plage aménagée ; une douzaine de cabines sont installées.

L'Isle-Adam devient alors un centre d'attraction. Après la Première Guerre mondiale, sous la direction de son architecte Eugène du Pinet

(1879-1954), Henri Supplice fait construire un véritable ensemble balnéaire avec une cinquantaine de cabines, des toboggans, des plongeurs, des cascades, un bar terrasse, des jardins fleuris ainsi qu'un kiosque à musique sous lequel il fait interpréter, tous les dimanches et fêtes de la belle saison, des œuvres symphoniques.

À cette époque à la belle saison, des trains partent les dimanches et jours de fêtes de la gare du Nord à Paris en direction de L'Isle-Adam. Le trajet est effectué dans un temps record de 37 minutes !

En 1930, on rencontre à la plage des personnalités célèbres comme le peintre Vlaminck, la chanteuse Mistinguett, l'actrice Mary Marquet... Toutes les étoiles de la scène et de l'écran viennent s'y faire admirer.

Après la Libération, en 1947, M. Muller, nouveau propriétaire de la plage, entreprend de grands travaux dont la construction d'un bassin-record de 25 mètres pour accueillir des compétitions nautiques. Johnny Weissmuller, champion Olympique de natation en 1928, aussi connu pour l'interprétation du rôle de Tarzan à l'écran, inaugure le 27 août 1949 ce bassin. Mady Moreau, championne de France de plongeon, viendra s'entraîner régulièrement dans ce bassin, tout comme d'autres vedettes nationales et européennes : Georges Valleret, Alex Jany, Jean Boiteux, Gilbert Bozon, Alex Zeguedy, Birth Christophersen...

De 1947 à 1949, André Cazaumayou, dit Caza, est alors directeur de cet établissement.

Il participe activement à la construction du bassin-record et à son inauguration. Ancien champion de France de plongeon, entraîneur de l'équipe de France de plongeon, journaliste caricaturiste, il est aussi un animateur hors pair.

En 1952, la plage de L'Isle-Adam organise les Pré Olympiades des futurs jeux d'Helsinki (1954).

Enfin, le 3 juillet 1981, après de nombreuses années de négociation, la ville de L'Isle-Adam devient enfin propriétaire des installations de La Plage laissées en déshérence depuis les années 60. Elle a su réhabiliter les équipements en respectant le caractère historique des lieux tout en offrant le confort moderne nécessaire au public.

C'est ainsi que plusieurs films y ont été en partie tournés comment entre autres « Les Misérables du XX^e siècle » de Claude Lelouch avec Jean-Paul Belmondo (1994), « Un secret » de Claude Miller avec Cécile de France et Patrick Bruel (2007), « Les profs » de Pierre-François Martin-Laval (2012), « Situation amoureuse, c'est compliqué » de Manu Payet et Rodolphe Lauga (2013) ou encore « Amour sur place ou à emporter » d'Amelle Chahbi (2013)...

La Plage, terre de cinéma, est aussi une terre de tournage qui donne régulièrement lieu à de nombreuses campagnes publicitaires.

Véritable ensemble balnéaire avec ses cabines de plage rénovées en 2015 et ses deux piscines dont l'une est entourée de sable fin, la Plage de L'Isle-Adam est la plus grande plage fluviale de France.

Source : Les Amis de L'Isle-Adam

L'ADOPTION DU NOUVEAU BUDGET

Les orientations budgétaires générales se situent dans la continuité des objectifs que la CCVO3F se fixe depuis plusieurs années. Cette dernière assume et améliore l'exercice de ses compétences obligatoires tout en mettant l'accent sur les dossiers prioritaires suivants :

- Suivi de la finalisation du déploiement de la fibre noire sur le territoire
- Finalisation de la réalisation du programme de « vidéo-protection »
- Élaboration des deux derniers circuits de « vélotourisme »
- Mise en place d'un groupe de travail accompagné d'un bureau d'étude pour envisager un passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU)
- Mise en place de certaines actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (notamment l'adhésion à Val d'Oise rénov' et l'aménagement de bornes électriques)
- Élaboration d'un Contrat de Relance et de la Transition Ecologique (CRTE)
- Lancement de plusieurs études structurantes : mutualisation, plan local habitat, plan vélo intercommunal.



FIN DU DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉO-PROTECTION

Le projet intercommunal de vidéo-protection est le fruit d'une volonté forte des collectivités d'exercer pleinement cette compétence. Mis en œuvre depuis 2017, concomitamment au déploiement de la fibre optique, sa première phase s'est achevée récemment.

Ce projet a été financé d'une part par un emprunt à hauteur de 2 100.000 € et d'autre part par des subventions départementale (282.996 €) et régionale (816.701 €). Le solde du marché de vidéo-protection sera réglé en 2021.



MISE EN PLACE D'UN PLAN CLIMAT, AIR, ENERGIE, TERRITORIAL

Le PCAET (Plan Climat, Air, Énergie, Territorial) est un document structurant qui devrait être adopté à la fin du premier semestre 2021.

Les premières actions pourraient être mises en place dès cette année par deux moyens.

En premier lieu, la CCVO3F souhaite s'investir dans le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), lequel est un dispositif national de conseil et d'accompagnement des ménages et des collectivités pour la rénovation énergétique des logements, porté par le Conseil départemental. Elle a adhéré à Val d'Oise rénov'.

En second lieu, la CCVO3F ambitionne de mettre en place dès cette année un programme de déploiement de bornes électriques dans les collectivités de la CCVO3F.

Puis la CCVO3F a réalisé son PCAET en s'appuyant sur l'expertise du cabinet INDIGO et a partagé ses ateliers avec la Communauté de communes de Carnelle Pays de France afin d'optimiser le temps et de réduire les dépenses. Un comité de pilotage a suivi l'avancement de cette étude et en a validé les choix stratégiques.



LES MARCHÉS S'ÉTENDENT SUR LE TERRITOIRE : BIENVENUE AUX MARCHÉS DE MÉRIEL ET DE PARMAIN !

L'Isle-Adam : mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h – Place de Verdun

Mériel : dimanche de 8h à 13h - Place des Balcons

Méry-sur-Oise : samedi de 8h à 13h
Place de la mairie

Parmain : samedi de 8h à 13h - Place de la Mairie

Presles : vendredi de 16h à 19h -
Parking du CSL



LE SYNDICAT TRI-OR RÉHABILITE SON RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

Fermée jusqu'à fin juillet, la déchetterie de Champagne-sur-Oise a entrepris depuis début avril des travaux visant à remettre aux normes de sécurité son site, améliorer la signalétique et favoriser l'accueil des professionnels.

Ces travaux s'accompagnent du renouvellement des badges. Un formulaire de demande est à remplir par les particuliers ou les professionnels puis à renvoyer ou à déposer au syndicat accompagné des justificatifs nécessaires. La distribution des nouveaux badges interviendra dans la continuité des demandes.

Plus d'informations sur : www.tri-or.fr



DESTINATION TOURISME OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Loin de l'agitation parisienne et si proches de la nature, L'Isle-Adam et son territoire communautaire vous offrent la parenthèse enchantée que vous recherchez. Dans la simplicité et l'authenticité, cette « Destination » vous donne accès à toute une palette d'activités.

Les nouveautés

• Jeu d'énigmes au Pavillon Chinois

L'Office de Tourisme revisite le principe de l'Escape Game et vous propose un tout nouveau jeu d'énigmes qui se vit en équipe. Les joueurs évolueront au Pavillon Chinois et devront résoudre une série de casse-têtes dans un temps imparti pour réussir leur mission.

• Visitez en toute autonomie grâce au lancement de Podcasts

Découvrez l'histoire de notre territoire autrement ! L'Office de Tourisme vous propose un rendez-vous par mois d'écoute et d'envoûtement...

Les incontournables

• Location de vélo

En partenariat avec Vélocypro, l'Office de Tourisme loue des vélos pour partir en balades en famille, entre amis et profiter pleinement des beaux paysages qui nous entourent. Pendant tout l'été au Kiosque situé rue des Ecuries de Conti, face à La Plage.

• Rallyes et chasse aux trésors

Pour les sorties en famille, entre amis et en toute autonomie, profitez des rallyes et jeux pédagogiques en vente à l'Office de Tourisme. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges : Ragon détective des sources, Cabouillot, la chasse au trésor, Isara...

Visites thématiques

Les visites de Ville, visites nature, visites historiques permettront de découvrir le territoire comme vous ne l'avez encore jamais vu.

• Visite des carrières des 15 Arpents

Plongez dans les vestiges des carrières du territoire pour une expérience hors du commun ! Vous y trouverez : histoire, aventure, spéléologie, biodiversité et même quelques petits trésors...

• Visite du marais de Stors

Le Marais de Stors est un espace naturel à la biodiversité préservée. Faites partie des rares privilégiés à pouvoir partir à la rencontre de sa faune et de sa flore avec un guide spécialisé. Une 1/2 journée de découvertes sous le signe de la nature !

• Croisières

Nous espérons pouvoir renouer prochainement avec notre traditionnelle « Croisière au fil de l'Oise »...

Visite contée à la zone de biodiversité de la Rosière
par un elfe en personne !

Une façon tout en douceur d'apprendre la nature...

Mardi 18 août à 16h

Zone de biodiversité de la Rosière - Spécial jeune public

Renseignements et réservations à
l'Office de Tourisme communautaire : 01 34 69 41 99



Groupe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc » Tribune de la majorité

Michel VRAY, vous êtes Adjoint au Maire en charge du Budget, des Finances, du Personnel municipal et des Affaires Générales, que pouvez-vous nous dire sur le Budget 2021 ?

Concernant nos finances, il est important de noter que seule la maîtrise de nos dépenses en regard de nos recettes nous permet d'envisager sereinement la construction de nos budgets, d'envisager des transferts notables du fonctionnement vers l'investissement, c'est à dire de permettre un autofinancement. Le coût de la dette par habitant et sa réduction progressive et permanente depuis plus de 20 ans est un autre indicateur fort de la bonne gestion de la ville.

C'est grâce à cette politique budgétaire rigoureuse que L'Isle-Adam possède des structures municipales : sportives, culturelles, associatives... que l'on retrouve généralement dans des villes de tailles bien plus importantes.

À noter que 2021 voit aussi la suppression de la Taxe d'Habitation en recettes communales, taxe que les foyers fiscaux concernés payeront pour la dernière fois en 2023.

Comment s'articulent les effectifs du personnel municipal ?

Tout d'abord, je souhaite exprimer mes remerciements auprès des personnels qui assurent au quotidien le fonctionnement de la ville après une année 2020 vraiment atypique et une année 2021 qui démarre sur des bases à l'évidence encore fragiles.

Nos effectifs sont stables et se situent à environ 210 personnes, 188 ETP et 22 CDD, répartis sur les différents services en fonction des accroissements d'activités. Les dépenses de personnel représentent la moitié des dépenses de fonctionnement, soit le poste le plus important de notre budget.

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition

Hausse d'impôt traditionnelle et manque de transparence ainsi se développe la politique du maire.

Nous avons voté contre la hausse de 1,32% de la taxe foncière. En effet, alors que la ville présente un résultat net excédentaire de 1593129,98 €, que les recettes fiscales liées aux nouveaux habitants de Port L'Isle-Adam n'ont pas été évaluées, que, du fait de la Covid, nombre d'événements dans la ville n'ont pas eu lieu, alors même que la situation économique s'est dégradée pour nombre d'Adamois, il nous semblait totalement déplacé d'augmenter les impôts !

Le Maire a justifié cette hausse en expliquant qu'à chaque début de mandature les impôts sont relevés. Il est vrai que pour gérer une commune il vaut mieux s'appuyer sur la tradition que sur l'analyse de la situation ! Ce n'est pas notre conception des choses.

Par ailleurs, comme pour les subventions aux associations attribuées sans critères précis, un manque de transparence apparaît dans la vente des terrains de la ville quand le Maire fait confiance au bouche-à-oreille pour diffuser ses annonces. Quai de l'Oise, un terrain de 722m² s'est vendu pour 300000€. Comment peut-on être sûr que tous les acquéreurs potentiels soient bien informés ? Nous avons demandé que toutes ces ventes soient annoncées sur le site internet de la ville et dans le « Regards ». Le maire n'en voit pas l'utilité car tout se passe bien selon lui. C'est vrai qu'à 416 €/m² il y a des acquéreurs ! Mais nous sommes sûrs également qu'en lisant ces lignes vous vous dites que vous l'auriez bien acheté si seulement vous l'aviez su !

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales ! On vote les 20 et 27 juin !

Carine PELEGRIN, Claudine MULLER & Edwin LEGRIS



Prochain Conseil municipal

Jeudi 8 juillet à 19h

La Scène Adamoise

Retrouvez l'ordre du jour et le compte rendu du Conseil municipal sur notre site : ville-isle-adam.fr

Conseil communautaire de la CCVO3F

2 juillet à 19h

La Scène Adamoise

Bienvenue

11/05/20	Victoria Putinier	24/02	Albane Carroy
09/12/20	Eden Bernard	09/03	Ilyas Balli
04/01	Kaïs Bounouh	29/03	Lino Chéron
16/01	Abel Ficot	30/03	Loris Sellière
18/01	Younna Khachnaoui	02/04	Lou Blondel
04/02	Antonin Viaud	08/04	Maëlys Nouri
09/02	Andrew Menard	17/04	Emilio Fournel
15/02	Emilie Andrade Dos Santos	23/04	Adam Dezautez
21/02	Sacha Poupaert	25/04	Danaé Martel Portela

Félicitations

13/03	Mathilde Perrier & Mathieu Kaminski
17/04	Marie-Hélène Sacleux & Patrick Levannier

Ils nous ont quittés

CONSEIL DES SAGES



Mr Philippe Riera



Mr Jean-Roger David



Mr Michel Letailleur

04/01	Paulette Edelin	19/02	Monique Cancé
04/01	Michelle Jollois	22/02	Salvatore Marrone
11/01	Geneviève Terrasse	23/02	Raymonde Bellier
18/01	Valentin Stéphan	23/02	André Perrier
20/01	Georges Vazquez	24/02	Alice Graziotti
21/01	Claude Bérard	25/02	Paulette Goupilleau
21/01	Claude Blanchard	25/02	Yolande Lautrette
21/01	Georges Drouhot	25/02	Zahra Mortézavi
22/01	Marie-Neige Chevrier	04/03	Jean Paillaud
24/01	Jeannine Leconte	04/03	Hubert Ploix
24/01	Christine Paulmier	05/03	Jean Zydek
28/01	Nicole Poulain	06/03	Nicole Poch
28/01	Louise Slama	08/03	Renée Mage
29/01	Micheline Scandella	08/03	Philippe Tabary
29/01	Colette Vedeau	15/03	Robert Belleuvre
30/01	Nadège Bacquet	15/03	Marlène Potvin
30/01	Nicole Renaut	17/03	Jean-Claude Bourriot
09/02	Maria Barros Caetano	17/03	Thérèse Dethoor
09/02	Madeleine Millerot	20/03	Marcel Coudert
09/02	Gisèle Delerue	21/03	Christian Idelot
10/02	Jacques Delmas	23/03	Ginette Cudeville
11/02	Jean Grasselli	27/03	Italo Pellegrini
12/02	Jean Tarentin	30/03	Geneviève Lacombe
16/02	Marilyne Castaing	30/03	Marie Coffre
17/02	Adrien Boucheton	31/03	Simone Tranchant
18/02	Anne-Marie Guillot	03/04	Jean-Roger David
18/02	Jean-Pierre Manière		

Avis reçus jusqu'au 27 avril 2021



Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie
au 01 34 69 73 30

Dimanche 6 juin

Pharmacie Do Pham
Persan : 01 34 70 04 36

Dimanche 13 juin

Pharmacie Magnier
Chaumontel : 01 30 35 03 12

Dimanche 20 juin

Pharmacie Dupont
Viarmes : 01 30 35 40 26

Dimanche 27 juin

Pharmacie Gobert
Luzarches : 01 34 71 00 33

Dimanche 4 juillet

Pharmacie des plantes
L'Isle-Adam : 01 34 69 00 03

Dimanche 10 juillet

Pharmacie Dodin
L'Isle-Adam : 01 34 69 03 73

Mercredi 14 juillet

Pharmacie Leroux
Belloy-en-France : 01 30 35 75 21

Dimanche 18 juillet

Pharmacie de Deroys
Baillet-en-France : 01 34 73 93 79

Dimanche 25 juillet

Pharmacie Helias
Butry-sur-Oise : 01 34 73 06 17Dimanche 1^{er} aoûtPharmacie Bresson Grosse
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 8 août

Pharmacie Bardet
Parnain : 01 34 73 02 12

Dimanche 15 août

Pharmacie Theaudin
Viarmes : 01 30 35 33 60

Dimanche 22 août

Pharmacie Douet
Asnières-sur-Oise : 01 30 35 36 76

Dimanche 29 août

Pharmacie Raby
Parnain : 01 34 73 01 90

Dimanche 5 septembre

Pharmacie Kokougan
Persan : 01 34 70 04 79



L'Isle-Adam

gagnant Île-de-France 2021



Votre plus beau

MARCHÉ

saison 4

TF1



*Votez pour la finale
nationale avant le 25 juin*

